



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

**Adrien
Quatennens**

-
Député du Nord

-
96, rue Jean Sans Peur
59800 - Lille

Monsieur Max-André PICK
Président de Partenord

27 Boulevard Vauban
59000 Lille

Lille, le 28 avril 2020

Monsieur le Président,

Je me permets de vous écrire afin de vous faire part de l'interpellation dont j'ai récemment fait l'objet de la part de nombreux locataires de Partenord Habitat situés sur ma circonscription.

Vous le savez, l'épidémie de coronavirus constitue un fait social : le confinement mis en place le 17 mars dernier, bien qu'il semble nécessaire face à la crise sanitaire en permettant de juguler l'afflux de patients vers les hôpitaux, plonge nombre de personnes dans la précarité.

Le groupe parlementaire de la France insoumise a tenu, dans une proposition de loi, à proposer un moratoire sur les loyers des précaires, comme l'ont proposé nombre d'associations et de syndicats. Afin de couvrir les pertes temporaires liées à cette suspension, nous préconisons la mise en place d'un fonds d'aide exceptionnelle aux bailleurs.

Ces mesures répondent à un impératif humain et sanitaire. En effet, les locataires du parc HLM et du parc privé sont souvent parmi les personnes les plus touchées par la crise sociale. À l'heure actuelle, certains bailleurs sociaux annoncent des suspensions ou reports de loyers, à l'instar de Semiso à Saint-Ouen ou Place Commune Habitat en Seine-Saint-Denis.

C'est pourquoi je vous demande de bien vouloir, en coordination avec la CAF, Pôle Emploi, et les municipalités concernées, procéder à l'exemption de charges et de loyers dans les HLM sur la période courant du 17 mars au 11 mai, et de bien vouloir prolonger cette exemption après le 11 mai pour les familles les plus en difficulté.

Je reste à votre disposition pour aborder le sujet, et vous prie de recevoir, Monsieur le Président, mes salutations respectueuses et l'expression de ma vive considération.

Adrien Quatennens